

COMMISSION ECB DU CNPN du 25 Mars 2021

Avis sur le bilan du PNA France Terre des pollinisateurs 2016-2020

L'ensemble des membres tient à remercier les porteurs de ce PNA pour la qualité et la synthèse du bilan présenté. Chaque intervenant (membres ECB comme MTE) a félicité les porteurs de ce plan qui représente un énorme travail sur un nombre très impressionnant d'espèces et ce, malgré les difficultés initiales.

Ce PNA présente pourtant plusieurs particularités à même d'alourdir et de complexifier son portage :

- 1) il concerne environ 10 000 espèces diurnes comme nocturnes, dont la plupart ne sont pas protégées (exceptées une quarantaine de papillons).
- 2) Il correspond à une fonction écologique cruciale (la pollinisation des plantes sauvages) et un service écosystémique déterminant (la pollinisation des espèces cultivées) : il est le seul PNA dans ce cas.
- 3) Enfin, la pollinisation est fortement liée à l'agriculture à deux titres :
 - d'une part, la pollinisation des cultures en champ, mais aussi des cultures fruitières et maraîchères, ce qui engendre des situations de bénéfices réciproques pour les pollinisateurs et pour les cultures, sauf dans le cas d'usage massif des pesticides ;
 - d'autre part, le lien avec l'apiculture est aussi fort, car associé à un objectif commun de réduction de l'usage des pesticides et à une situation potentiellement conflictuelle, du fait de la compétition scientifiquement démontrée entre abeilles domestiques et sauvages pour l'accès aux ressources florales.

La présentation du bilan a bien présenté les difficultés initiales du démarrage de ce PNA, dues à l'absence de séminaire technique de lancement (raisons politiques), par la synchronicité avec la période de structuration de l'OFB et avec la période de fusion des régions, et enfin, par l'absence de programmation de déclinaisons régionales. L'animation nationale financée correspondait à seulement 1/3 d'ETP annuel, ce qui est très peu par rapport à d'autres PNA focalisés sur une ou quelques espèces.

Enfin, le très faible nombre de spécialistes capables d'identifier les taxons concernés a aussi contribué à ralentir la réalisation des actions.

Le bilan de ce PNA est marqué par l'échec de l'action 13 correspondant à l'objectif de réduction de l'usage des pesticides et autres biocides, qui constitue actuellement une des principales menaces identifiées pesant sur les pollinisateurs sauvages et domestiques.

Cet échec était inévitable au vu de l'absence de l'implication du Ministère de l'Agriculture, des instances agricoles et des agriculteurs eux-mêmes dans ce PNA. Cependant, la fin de ce PNA est associée à la prise de conscience généralisée des nombreux impacts sur la biodiversité et l'alimentation liés à l'usage des pesticides. Ce PNA a certainement contribué à l'émergence du plan pollinisateurs, un plan gouvernemental porté par le MTE et le MAA et prévu pour 5 ans (voir après).

Malgré un début rendu difficile par des éléments contextuels et par la question des pesticides, ce PNA France Terre de pollinisateurs est jugé comme globalement positif à juste titre et pour deux raisons principales :

- 1) l'émergence de PRA pollinisateurs dans quasiment toutes les régions (sauf la Normandie) (PRA initié dans 6 régions, prévu dans 3, et réalisé sous forme équivalente au PRA dans 3 autres),
- 2) la prise en compte croissante de la conservation des pollinisateurs par les associations naturalistes, par la recherche scientifique à présent fédérée en groupement de recherche, par les acteurs de la conservation (PN, PNR, RNF, CEN mais aussi par l'OFB, l'ONF et par plusieurs collectivités (régions, départements, certaines métropoles ou villes).

Elles se concrétisent par des projets de listes rouges en cours de démarrage (abeilles sauvages, syrphes), par des formations OFB, par l'émergence d'outils internet pour l'identification des abeilles (IDmyBee) et des syrphes (Syrph the Net).

Les échanges avec le référent CNPN pour ce PNA ont été nombreux et fructueux. Ils permettent de confirmer l'ensemble des points présentés dans ce bilan ainsi que le caractère globalement positif et prometteur au vu des différentes actions prévues.

La programmation prochaine du Plan pollinisateurs explique la présence de Michel Perret et de Marie-Laure Metayer et leur participation aux réponses suite aux questions de la commission ECB aux porteurs de ce PNA.

Les questions posées par le CNPN ont porté sur :

- Les éléments qui auraient permis une meilleure réalisation de ce PNA.
- La nécessité et l'urgence d'initier des listes rouges par groupes taxonomiques de pollinisateurs ainsi que des listes d'espèces protégées (aux échelles nationales et régionales) de façon à mieux les prendre en compte en termes de conservation mais aussi d'application de la séquence ERC.
- Le manque très important de ressources sur ce thème, voire d'un ouvrage à destination des collectivités, des gestionnaires d'aires protégées et des particuliers pour stimuler la prise en compte et la conservation des pollinisateurs. Cet ouvrage devrait également présenter les espèces de plantes nectarifère et pollinifère, mais aussi celles support à spécialisation pour différentes espèces de pollinisateurs.
- L'absence regrettable du Ministère de l'Agriculture dans ce PNA, cruciale pour la question des pesticides mais aussi pour celles des liens avec l'apiculture, les paysages, et les ressources florales.
- Le manque de doctrine dans la séquence ERC pour favoriser la conservation des pollinisateurs.
- Le besoin de mieux considérer les pollinisateurs nocturnes.
- Les contours du plan pollinisateurs : est-ce que le MAA copilote et cofinance ? Devant la perspective d'un second PNA très légitime, pourquoi ne pas le réaliser en combinaison avec un plan Pollinisateurs (qui semble plus politique) ?
- Quels sont les liens avec la PAC ? Quel est le positionnement du ministère face au projet de réduction des pâtures et des surfaces herbagères ?

Du débat, il ressort les points suivants :

- Les déclinaisons régionales de ce PNA ont été ralenties par la fusion des régions et la mise en place progressive de l'AFB puis de l'OFB.
- Depuis longtemps attendues, les listes rouges nationales sont enfin en cours de démarrage pour les abeilles sauvages, et celle sur les syrphes suivra, le tout en collaboration avec l'OFB (UMS Patrinat) et le MTE. Les listes rouges régionales suivront. L'idée d'établir de façon synchrone des listes d'espèces protégées est intéressante ce qui serait effectivement plus efficace pour la conservation des pollinisateurs. Les pollinisateurs nocturnes ne seront pas oubliés notamment dans le cadre des actions de lutte contre la pollution lumineuse nocturne ; c'est une des perspectives émergente de ce PNA.
- Le besoin d'un ouvrage fédérateur sur les pollinisateurs afin de mieux les connaître et les conserver, en intégrant la conservation des plantes support à spécialisation alimentaire pour plusieurs espèces, est une très bonne suggestion. Nous pourrions y travailler par une collaboration entre l'OPIE, la recherche et le MTE dès que le Plan pollinisateurs sera mis en place.
- Plusieurs initiatives en cours viendront compléter ces premiers points : un guide de détermination des abeilles a été récemment publié pour la France, les outils IDmyBEE et Syrph the Net sont prometteurs pour démocratiser l'identification. Plusieurs clés de détermination par genre ont et seront publiées. Le travail en réseau déjà actif comme le réseau syrphes RNF, le réseau Apoidea gallica, celui de l'observatoire des abeilles et enfin celui d'Arthropologia seront ainsi renforcés par ces outils et ces ouvrages.

- Le besoin d'outils opérationnels pour l'application de la séquence ERC sur la conservation des espèces de pollinisateurs et de la fonction écologique de pollinisation constitue une des perspectives importantes à développer à l'issue de ce PNA, qui a grandement contribué à la prise en compte de cette question dans l'aménagement du territoire.
- Ce PNA a contribué fortement à l'émergence du Plan Pollinisateurs et a permis la mobilisation conjointe du MTE et du MAA autour de ce plan, en collaboration avec le MESRI. Le MAA copilotera et cofinancera ce plan pour des montants qui restent à établir : Cette implication du MAA est une vraie réussite et ce PNA y a contribué. Ce Plan pollinisateurs s'intègre dans une transition, un virage agricole qui est perçu comme nécessaire à la fois pour la conservation de cette biodiversité importante mais aussi pour l'alimentation humaine. Ce futur Plan pollinisateurs a attiré l'attention de l'Union Européenne.
- Sur la question d'un second PNA Pollinisateurs, le Plan Pollinisateurs reprendra tous les objectifs de PNA Pollinisateurs, notamment dans son Axe 1. Cependant, la pertinence d'un second PNA Pollinisateurs associé à ce Plan est une question pas encore complètement arbitrée.
- Les implications de la future PAC restent en suspens, car les arbitrages finaux ne sont pas encore établis. Le MTE partage l'inquiétude de la commission ECB sur le destin des pâturages, associé au nécessaire maintien de la polyculture-élevage. Les futures décisions politiques devront être plus éco-responsables, et compatibles avec les stratégies de conservation de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes.

En conclusion, le CNPN émet un **avis favorable** au bilan du PNA France Terre de pollinisateurs avec 11 avis favorables et 2 abstentions, en insistant sur l'urgence nécessaire de produire des listes rouges combinées à des listes d'espèces protégées. Le CNPN sera également vigilant au développement du Plan pollinisateurs et/ou d'un second PNA pollinisateurs.

Le Président



Michel METAIS